

Etikeko

Fiche d'évaluation

Évaluation réalisée selon le référentiel version 19 de la charte Etikeko et des informations disponibles au 31/12/2025

<p>CGO2321</p>  <p>1,04 kg CO2e</p>	<p>CGO2321 BOUTALU Bouteille 750ml Simple paroi Bouchon en liège Fabrication européenne Aluminium, liège Ø7,2 x 22,5cm Sous étui en carton Coloris argent</p>	<p>Score Etikeko</p> <p>C3EU</p> <p>Valable jusqu'au 01/03/2027</p>
--	---	--

Évaluation produit

C

<p>Fréquence d'utilisation TRES BON</p> <p>La fréquence d'utilisation est estimée en fonction de l'usage premier de l'article et non de l'utilisation qui en sera effectivement faite par son détenteur. De par sa fonction, cet article est susceptible d'être utilisé très fréquemment.</p>	<p>Conditionnement unitaire MOYEN</p> <p>Le conditionnement est un emballage qui ne fait pas partie de l'article lui-même et qui a une durée de vie très courte produisant des déchets immédiats. Le conditionnement unitaire de cet article est recyclable.</p>
<p>Durée de vie TRES BON</p> <p>Cet article a une durée de vie supérieure à 12 mois dans des conditions normales d'utilisation.</p>	<p>Fin de vie TRES BON</p> <p>L'évaluation de la fin de vie du produit tient compte des filières de traitement des "déchets" existantes sur le territoire Français ainsi que de la composition de l'article. La matière première de cet article est recyclable.</p>
<p>Conception FAIBLE</p> <p>Ce produit est fabriqué à partir de matières synthétiques qui ne présentent aucun atout environnemental particulier.</p>	<p>Communication TRES BON</p> <p>Une carte de présentation comportant des informations sur la matière utilisée ou l'énergie sollicitée accompagne le produit. Notre mission pédagogique est remplie.</p>

Détails de l'empreinte carbone

Matières premières	Fabrication	Acheminement	Fin de vie	TOTAL
0,651 kg CO2e	0,326 kg CO2e	0,042 kg CO2e	0,022 kg CO2e	1,041 kg CO2e

Évaluation usine

3EU

Ce fournisseur **EUROPEEN** a signé notre cahier des charges et s'est engagé à

- Respecter les réglementations Françaises et Européennes :
 - REACH et ROHS
 - 2001/251/CE : ne contient pas de diméthyle fumarate au-delà de 0,001% du poids total de l'article.
 - 2002/61/EEC : les encres utilisées ne contiennent pas de colorants azoïques.
 - 91/338/EEC : les parties plastiques ne contiennent pas de cadmium.
 - 94/27/EC : les parties métalliques ne contiennent pas de Nickel.
- Respecter les conditions de travail de ses employés et les règles définies par l'OIT.